



# le papillon

N°15  
Été  
2018



Noces de platine sur la commune

# Retour sur images

Dimanche 7 janvier : l'orchestre *Trio Andrews* est venu à la salle André Gide pour animer le premier thé dansant de l'année 2018.



Ce mercredi 16 mai, les aînés de la Résidence Autonomie du Parc ont partagé un moment convivial autour d'un repas organisé à la salle André Gide. Les résidents ont pu profiter de " *Johasam animations* " et ont passé un excellent moment.



Le maire, Jean-Yves Merle, entouré de nombreux élus, a accueilli samedi 5 mai à l'Hôtel de Ville, les époux Lissot afin de célébrer leurs 70 années de vie commune.



Michèle Guéroul, maire adjointe, entourée d'élus, a accueilli Liliane et René Mauger samedi 14 mai, afin de célébrer leurs noces d'or.



Dimanche 11 février : thé dansant avec l'orchestre *Cocktail Passion*. Un très bon après-midi de passé à la salle André Gide.



Mardi 13 février : Le CCAS a organisé une soirée crêpes pour les résidents de la Résidence Autonomie du Parc.



# édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Elu pour un mandat dont il reste encore deux ans, et n'en déplaise aux élus de l'opposition, Maire je suis et Maire je reste.

La commune se porte bien. Les agents de nos services vont bien. Notre mairie va bien également et l'actualité y est toujours très studieuse, même après ces exercices difficiles que sont la préparation et le vote du budget, ce dernier devant respecter l'impérieuse maîtrise des dépenses de fonctionnement prévue par la loi de finances. Il s'agit toujours d'un exercice passionnant qui, chaque année, révèle les mêmes paradoxes : à la nécessité d'une baisse de la dépense publique, l'affaire se corse dans la pratique lorsque nos attentes ne sont pas satisfaites. Il nous faut alors procéder à de sérieux arbitrages pour contenir nos dépenses de fonctionnement et accepter la critique avec philosophie.

En dépit des difficultés, notre gestion est saine, rigoureusement maîtrisée, ce qui nous permet de mener à bien nos projets et de maintenir la politique sociale qui m'est chère, pour nos jeunes et leur famille, comme pour nos anciens. Les animations restent nombreuses. Quand nous impulsions ou accompagnons de nouveaux projets, c'est pour soutenir l'activité et, si possible, développer l'attractivité de la commune et celle de notre vallée du Cailly qui en est également bénéficiaire.

Beaucoup plus contraints qu'auparavant, l'urbanisme devant répondre aux objectifs du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), autrement dit aux orientations du territoire, deux grands projets d'urbanisme vont être enfin initiés sous ce mandat. Deux projets-phares sur deux friches industrielles : la zone Linoléum située après la piscine, sur les rives du Cailly ; la zone Leboucher située près du centre-ville.

Enfin, nul ne pourra gâcher notre plaisir d'avoir appris par Jean-Charles ROUSSET, directeur de la société ASPEN, que cette multinationale sud-africaine a non seulement décidé d'investir 100 millions d'euros sur son site industriel de Notre-Dame de Bondeville mais qu'elle prévoit d'embaucher une centaine de personnes en CDI, contredisant du même coup les mauvaises langues qui persistent à dire que la France n'intéresse pas les investisseurs et que sa main-d'œuvre n'est pas compétitive.

Il faut penser et agir dans ce même état d'esprit, avec détermination. C'est la clé pour construire notre avenir.

Bien à vous,

Votre Maire, Jean-Yves MERLE

## La Mairie

Place Victor Schoelcher - BP 5  
76960 Notre-Dame de Bondeville

Nous contacter : Horaires d'ouverture :

☎ 02 32 82 35 00

du lundi au vendredi

☎ 02 32 75 33 26

8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Notre site Internet : Notre page facebook :  
[www.ville-nd-bondeville.fr](http://www.ville-nd-bondeville.fr) [www.facebook.com/ville.nd.bondeville/](http://www.facebook.com/ville.nd.bondeville/)

**La mairie est fermée le samedi matin.**

## Le Papillon

Mairie de Notre-Dame de Bondeville  
Place Victor Schoelcher - BP 5  
76960 Notre-Dame de Bondeville  
Courriel : [mairie@ville-nd-bondeville.fr](mailto:mairie@ville-nd-bondeville.fr)

Directeur de la publication : ..... **Jean-Yves Merle**  
Comité de rédaction : ..... **Romain de Tassigny**  
..... **Jean-Marie Haillant**  
Conception Graphique, Mise en page : ..... **Alexia Léger**  
Distribution : ..... **Mairie de Notre-Dame de Bondeville**  
Dépôt Légal : ..... **À parution**  
Impression : ..... **Imprimerie Gabel, 10, rue Marconi**  
..... **76150 Maromme - Tél : 02 32 82 39 39**  
 Tirage : ..... **3300 exemplaires sur papier recyclé**

### > Site Internet

Toutes les informations contenues dans le bulletin sont également présentes sur le site internet de la commune :

[www.ville-nd-bondeville.fr](http://www.ville-nd-bondeville.fr)

Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

### > Rejoignez la communauté facebook de Notre-Dame de Bondeville



Abonnez-vous à la page facebook de Notre-Dame de Bondeville et suivez en temps réel des contenus exclusifs : petits et grands événements ainsi que des retours en images sur des manifestations passées. N'hésitez pas à participer, à commenter et à échanger.

La parole est à vous !

# Actualités

## > Poésie Mécanophonique

Une fabrique sonore s'est installée au Musée Industriel de la Corderie Vallois : l'artiste Benoît Poulain, luthier, musicien et chercheur sonore, a animé des ateliers collaboratifs ouverts à tous pour participer à la création d'une oeuvre collective. Plus de 300 personnes, scolaires, adultes, ados, habitants de Notre-Dame de Bondeville ont participé !

Ils ont découvert la captation du son et sa transformation, la construction d'instruments de musique à partir d'objets détournés, les arts numériques.

Le musée de la Corderie Vallois proposera également des animations tout au long de l'été ! L'opération "Lire au bord de l'eau" fait son retour : venez profiter d'un moment de détente dans les jardins du musée avec la sélection de livres mis à votre disposition.



Le spectacle " Un noeud à la mémoire " par la compagnie Art Scène aura lieu les 24 juin et 15 juillet. Des guinguettes ouvertes à tous seront organisées les 1<sup>er</sup> juillet et 15 août.

Comme à toutes les vacances scolaires, les Petites Fabriques permettront aux enfants de 4 à 11 ans de découvrir le musée et de partager un moment de création ludique et artistique.

Renseignements et réservations au 02 35 74 35 35  
**Programme complet sur [www.corderievallois.fr](http://www.corderievallois.fr)**

## > Myriam MULOT élue 1ère adjointe

Lors du dernier conseil municipal du 29 mai 2018, Myriam MULOT a été élue 1ère adjointe de Jean-Yves MERLE. Fonctionnaire de l'Education Nationale depuis 1996, mariée, 44 ans, elle s'est intéressée très tôt à la politique, tant et si bien qu'elle accomplit à ce jour son troisième mandat, dont deux en tant que maire-adjointe.



Militante pour la gauche depuis l'âge de 15 ans au M.J.S. du Petit-Quevilly, puis adhérente du Parti Socialiste, membre de l'UDERSR76, Myriam MULOT s'est très vite engagée dans la vie locale de sa commune d'adoption, Notre-Dame de Bondeville. Très active, elle devient conseillère municipale aux côtés de Jean-Yves MERLE lors du mandat 2001-2008. Sous le mandat suivant, elle deviendra maire-adjointe aux Affaires Scolaires, un mandat d'élue très en rapport avec le milieu professionnel dans lequel elle évolue. Myriam s'intéresse à tous les rouages de l'organisation municipale.

L'humanisme est au cœur de ses préoccupations. En 2014, Jean-Yves MERLE lui confie les *Affaires Sociales*. Elle met son énergie dans ce qu'elle considère justement comme des priorités sociales et des éléments fondamentaux pour préserver le vivre ensemble : l'intérêt collectif, l'école, l'éducation. Issue d'un milieu ouvrier, elle n'oublie pas que l'école de la République lui a offert la chance de s'émanciper et d'évoluer : « *C'est à l'école que l'on doit apprendre le sens de la collectivité, de la citoyenneté, des droits et devoirs de chacun. Si l'école publique est en danger, je serai toujours avec ceux qui la défendent. A nos jeunes, nous avons cette responsabilité de passer le relais dans les meilleures conditions, de leur montrer l'exemple. Il est bien-sûr difficile de leur communiquer l'espoir dans une société malade de sa surconsommation, où le chômage menace les couches sociales les moins protégées. Nous devons apprendre à nos enfants à rester lucide en leur donnant les moyens d'acquérir un esprit critique. Ils doivent pouvoir s'émanciper pour revenir vers les fondamentaux : vie en société, la protection de l'environnement, le partage du travail et des richesses communes, l'intérêt du plus grand nombre. J'essaie d'apporter ma très modeste contribution en m'investissant dans la vie de ma commune. Bien-sûr, je suis une femme, avec toutes les difficultés que cela suppose mais je suis solide et je ne suis pas seule. Je sais que les chances de succès dépendent avant tout d'un travail d'équipe.* »

## > Fournisseur de produits pharmaceutiques

Le groupe Sud-Africain ASPEN investit 100 millions d'euros et s'apprête à créer une centaine d'emplois à Notre-Dame de Bondeville

Aspen un fabricant et un fournisseur de produits pharmaceutiques. Leurs produits sont vendus dans plus de 150 pays à travers le monde et sont répartis en familles thérapeutiques : Anti-thrombotiques, anesthésiques, cytotoxiques et nutrition infantile. Avec 18 sites de fabrication dans le monde sur 6 continents, plus de 10 000 salariés,

Aspen Notre-Dame-de-Bondeville c'est : 2 principes actifs, 5 produits ; 92% de la production expédiée à l'international ; 120 millions d'unités expédiées par an.

Le site est un acteur économique local important puisque 750 personnes y travaillent. 100 prestataires sont employés à temps plein au travers de 20 contrats de sous-traitance : sureté, restauration, maintenance... C'est aussi un investissement dans la formation des générations futures avec 19 stagiaires, 13 alternants en apprentissage et 15 alternants en contrat de professionnalisation œuvrant dans tous les métiers présents sur le site. Chaque jour, plus de 400 000 patients sont soignés avec les produits d'Aspen Notre-Dame-de-Bondeville.

Depuis mai 2014, ce sont près de 60 millions d'euros qui ont déjà été investis par l'Afrique du Sud pour augmenter les capacités et accueillir de nouveaux produits. Cette

dynamique continue et s'accélère car Aspen poursuit ses investissements sur le site français de Notre-Dame-de-Bondeville et va injecter dans les trois années à venir à nouveau 100 millions d'euros d'investissements productifs, rapatrier des productions en France et ainsi provoquer l'embauche de 100 nouveaux collaborateurs.

## > 3 sites de productions en Europe

- **Aspen Bad Oldesloe en Allemagne**  
Acquis en 2009 : production de comprimés, crèmes, liquides et nébules en produits finis.
- **Aspen Oss aux Pays-Bas**  
Acquis en 2013 : production de principes actifs pharmaceutique d'origine chimique et biochimique.
- **Aspen Notre-Dame-de-Bondeville en Normandie**  
Acquis en 2014 : production de seringues pré-remplies en produits finis.

Une multinationale qui donne la préférence à un site français, local de surcroît, qui fait confiance à une main d'œuvre française, voilà une heureuse nouvelle pour notre Vallée du Cailly. Elle nous permet de croire en notre capacité à être performants et compétitifs sur la scène internationale.

## > Hommages à Jean-François Ortéga et Christian David



Jean-François Ortéga, maire-adjoint au Houleme s'est éteint à l'âge de 62 ans. Arrivé en 2001 au Houleme où il a été élu la même année en tant qu'adjoint en charge de la commission information et communication, il suivait de près l'action des associations. Il a participé activement à la création du bulletin municipal, de l'agenda, du guide pratique, des plans, des différents guides et prospectus informant les habitants.

Avant de s'installer au Houleme, Jean-François Ortéga a été élu à Notre-Dame-de-Bondeville en tant qu'adjoint aux sports. Il a travaillé à l'institut du développement social (IDS) de Canteleu dès juin 2004 en qualité de responsable de département de formation de niveau 5 avant un changement de niveau en 2012. Il s'est marié au Houleme le 27 mai 2006 avec Valérie et de leur union est née leur fille Colline.

Bondevillais depuis 1972, Christian DAVID nous a quittés le 5 février 2018, après quelques mois difficiles dûs à la maladie.



Maire-adjoint aux finances lors du premier mandat de J.Y. MERLE en 1989, homme de convictions, syndicaliste, passionné de jazz et de cinéma, il avait participé à diverses associations et était Président de l'Association des Cottages du Bois. Ses obsèques ont été célébrées le 19 février et ses cendres ont été déposées au cimetière marin de Cesson à ST BRIEUC (22), dans ce paysage qu'il aimait tant.

Nous adressons à leur famille et aux enfants nos très sincères condoléances.

# Vie quotidienne

## > C'est les enfants qui régalent !

Une démarche auprès des enfants de l'école Victor Hugo a été mise en place. Le principe est simple. D'une manière ludique, ce sont les enfants qui apprennent à composer leurs propres repas. À l'aide de couleurs permettant de différencier les familles d'aliments, les enfants sont amenés à constituer leurs menus en fonction des besoins nutritionnels.

Pour ce faire, les élèves de la cantine ont été répartis en différents groupes et pour chacun des groupes, ils ont pu composer chaque menu pour une semaine donnée. Cette démarche, proposée par la responsable de la cuisine centrale, permet aux enfants d'en savoir plus sur les aliments qu'ils mangent, et ils ont alors la satisfaction de manger des menus élaborés par leurs soins.

Par ailleurs, les menus sont validés par une diététicienne du club nutri-service.



## > Opération tranquillité vacances

### Protéger votre domicile :

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

### En cas d'absence :

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absence.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération *Tranquillité vacances*. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.



## > Plan canicule

Comme chaque année, le CCAS de Notre-Dame de Bondeville met en place un plan bleu en prévention de la canicule. Ce plan est déclenché par le préfet et a pour but d'apporter rapidement conseil et assistance aux personnes les plus vulnérables. Dans ce cadre, Monsieur le Maire a chargé le CCAS de recenser les personnes concernées et de tenir à jour un registre d'inscriptions.

### Quelles sont les personnes concernées :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées.

Pour ces 3 conditions, la personne doit être isolée.

### Qui peut s'inscrire sur le registre :

- la personne elle-même
- son représentant légal
- un tiers (*ami, proche, médecin, aide à domicile...*)

### Renseignements et inscriptions :

C.C.A.S.  
4 rue de la Fontaine - R.P.A. du Parc  
02 35 76 40 40

En cas de déclenchement par le Préfet d'un plan départemental d'alerte, les personnes inscrites sur notre registre par le biais de leur fiche d'inscription seront contactées par notre service afin de vérifier leur besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

# Associations

## > Gymnastique Club Bondevillais

Le Gymnastique Club Bondevillais organise deux permanences d'inscriptions pour sa saison 2018/2019 :

- **Le mercredi 5 septembre 2018 de 16h à 19h -**
- **Le samedi 8 septembre 2018 de 10h à 12h.**

Les inscriptions se feront à la salle Henri Courtine (*dojo*), Complexe Sportif Marcel Sauvage, rue Victor Hugo.



Ces deux permanences seront l'occasion d'informer et de conseiller les futurs adhérents sur les nombreuses activités proposées au Gymnastique Club Bondevillais.

La reprise des cours est prévue **le lundi 10 septembre 2018.**

Pour les personnes ne pouvant pas venir les 5 et 8 septembre, d'autres permanences d'inscriptions seront assurées lors de la reprise des cours, à la salle Henri Courtine (*dojo*) :

- **Les mardis 11 et 18 septembre 2018 de 18h à 19h -**
- **Les mercredis 12 et 19 septembre 2018 de 18h à 19h -**
- **Les jeudis 13 et 20 septembre 2018 de 18h à 19h.**

Toute l'actualité et les informations complémentaires sont disponibles sur notre site internet : [www.gymnastique-club-bondevillais.com](http://www.gymnastique-club-bondevillais.com) et sur notre page facebook "**Gymnastique Club Bondevillais**".

## > Bondeville Tennis Club

### Offre découverte

Vous avez un(e) ami(e) ou un membre de votre famille (*jeune ou adulte*) qui souhaite pratiquer le tennis ou se remettre en forme avant l'été, nous vous proposons une inscription valable du :



**1<sup>er</sup> juin au 31 août 2018**  
**Adultes : 30 EUR**  
**Jeunes : 25 EUR**  
**Licence offerte.**



Cette offre s'adresse aux personnes qui n'ont pas été licenciées depuis 3 ans ou qui n'ont jamais été licenciées. Elle permet de découvrir le club, de rencontrer ses membres et de pratiquer une activité pour le plaisir.

Pour tous renseignements adresser un mail à : [contact@bondeville-tennis.fr](mailto:contact@bondeville-tennis.fr)

### Rentrée septembre 2018

**Inscriptions : à la Maison du Tennis**  
**Samedi 8 septembre**  
de 10h à 12h et de 14h à 17h  
**Mercredis 5 et 12 septembre**  
de 10h à 12h et de 15h à 19h.

- Réduction de 20 € pour les jeunes ayant été inscrits au périscolaire durant la saison 2017-2018.
- Coupons sport, chèques vacances de l'ANCV, "Pass Jeunes 76" acceptés.
- Possibilité de parrainage par un membre du club : réduction de 20 € sur la cotisation pour le parrain et le nouvel adhérent.
- Pour les familles : réduction de 25 % sur la 2<sup>e</sup> cotisation et 50% à partir de la 3<sup>e</sup>.
- Possibilité de régler en 3 fois.
- Inscriptions et paiement en ligne possibles.
- À la rentrée de septembre une raquette sera offerte aux 10 premiers jeunes de 5 à 7 ans nouveaux inscrits.

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet mis à jour régulièrement qui vous permet de suivre les différentes activités proposées par le club : [www.bondeville-tennis.fr](http://www.bondeville-tennis.fr)

# Associations

## > Le club des Randonneurs Bondevillais en balade

**Le club des Randonneurs Bondevillais en balade  
3 jours du côté de Saumur, du 18 au 20 avril.**

Le club des Randonneurs Bondevillais a commencé son séjour par une très belle randonnée à partir du joli village de Candes-Saint-Martin avec ses maisons de tufeau, puis longé la Loire. Les randonneurs sont passés dans les vignobles et le long des maisons troglodytiques caractéristiques de cette belle région.

Le lendemain, ils ont assisté à la présentation de l'École Nationale d'Équitation du Cadre Noir de Saumur. Puis, après un déjeuner au restaurant du château de Saumur, ils sont allés visiter le château de Brézé qui a la

particularité d'avoir les douves sèches les plus profondes d'Europe (18m) et une multitude de galeries souterraines. Avant de rejoindre l'hôtel, ils sont allés dans un club de "boules de fort", où, après une présentation de ce sport local, ils ont eu droit à une brève initiation.

Le voyage s'est terminé par un déjeuner dans un restaurant troglodytique à la Genevraie où il y a eu une dégustation de "fouaces", délicieuses spécialités locales.

Enfin, après la visite d'une cave viticole, les randonneurs bondevillais ont pris le chemin du retour.

Le club a pu profiter de ce séjour avec un très bel ensoleillement.



Photo prise du belvédère qui surplombe le confluent de la Loire et de la Vienne.

## > L'association ALED (Association Lire Échanges et Découvertes)



ALED a été invité au stade Diochon à Rouen par le président du club Rouen Normandie Rugby pour le match de rugby Rouen - Albi, le vendredi 4 mai. Tout le monde a été content.



Mardi 20 mars, 11 enfants et parents ont été au Kindaréna pour le match de basket du championnat PRO B Rouen Métropole Basket contre Quimper (victoire de Rouen 83-75), grâce aux places offertes par le Président du club de Rouen.

Foire à tout, samedi 12 mai dans le quartier Jean Moulin. Bonne réussite pour tout le monde (exposants, visiteurs et ALED).



Atelier pâtisserie (cookies), samedi 10 mars avec les enfants du quartier, au PIJ.

Chasse aux oeufs de Pâques, samedi 14 avril, dans la forêt du quartier Jean Moulin. 60 personnes présentes dont plus de 40 enfants. Ce fut un bon moment de partage et les enfants ont été contents de repartir avec leurs chocolats.



# Associations

## > Pâques du JUDO Club Bondevillais

Peu de monde pour le cours éveil, vacances obligent !  
Néanmoins nos petits se sont bien amusés



Les 2<sup>e</sup> groupe ( *Pré-poussins, poussins*) et le 3<sup>e</sup> (*benjamins à seniors*) s'affrontèrent d'abord techniquement :

- Démonstration de chutes
- Projections avec contrôle au sol et immobilisation
- Combats arbitrés par les jeunes de l'école d'arbitrage du club. Le nombre de points obtenus décidait du vainqueur.

Pré-poussins, médaille d'or :

<= Abel BERBRA et Gabriel THOMAS

Nassim SHAIMI et Andréa BACCAVIN =>



<= Médailles d'or Poussins

Alexis MASSALA-MIEZI et Rayyen SHAIMI

Médaille d'or benjamin =>  
Robin PIRIOU-GEIN et Pierre-Aymeric MOREAU



<= Médaille d'or minime : Marie Hélène JULIAOLLIVIER  
Médaille d'or cadets : Clément LANGLET

Médaille d'or seniors  
Patrick LAMENDOLA et Alexandre BELTRAN



Remise de deux ceintures jaunes pour  
Victoire TOUMIEUX et Rodolphe SAINTARNOULT

## > Recensement des jeunes de 16 ans

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile, afin d'être convoqués à la journée d'appel de « *préparation à la défense* ». Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Attention ! Le nom de famille du jeune doit figurer sur la boîte aux lettres afin de recevoir la convocation à la journée d'appel.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16<sup>e</sup> anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.



Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- carte nationale d'identité ;
- livret de famille des parents ;
- justificatif de domicile.

À l'issue de cette démarche, il lui sera délivré une attestation de recensement à conserver précieusement. La photocopie de cette attestation sera indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (*baccalauréat, permis moto ou auto, concours de la fonction publique ou inscriptions scolaires*).

## > C'est quoi les jurés d'assises ?

Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cour d'assises.

Les jurés sont des juges à part entière.

### Conditions :

Vous pouvez être tiré au sort pour exercer la fonction de juré d'assises si vous remplissez les conditions cumulatives suivantes :

- être de nationalité française,
- avoir au moins 23 ans,
- savoir lire et écrire le français,
- ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré.

### Dispenses des fonctions de juré dans l'un des cas suivants :

- Si vous êtes âgé de plus de 70 ans (*en indiquant vos date et lieu de naissance*);
- Si vous n'avez pas votre résidence principale dans le département de la Seine-Maritime (*en indiquant l'adresse précise et complète de votre résidence principale*);

- Si vous pouvez invoquer un motif grave d'ordre physique, matériel ou moral (*à l'exclusion d'objection d'ordre laïque ou religieux*) qui pourra être retenu valable par la commission.

### Comment sont choisis les jurés ?

Le maire établit une liste préparatoire en tirant au sort publiquement un nombre de noms triple de celui prévu pour la commune, et ce à partir de la liste électorale. Si vous n'avez pas atteint 23 ans au cours de l'année civile qui suit, vous n'êtes pas retenus.

Le maire avertit par courrier les électeurs qui figurent sur cette liste préparatoire et transmet la liste au greffe de la cour d'assises dont dépend la commune.



## > Inscription sur les listes électorales

### Qui peut s'inscrire sur les listes électorales ?

- les personnes n'ayant jamais fait la démarche : première inscription.
- les personnes ayant déménagé (*changement de commune ou déménagement au sein de la même commune*).

**Remarque :** Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur la base du recensement. Cependant, l'inscription devient nécessaire en cas de déménagement hors de la commune ayant enregistré le recensement ou quand le jeune a effectué son recensement au-delà de 16 ans et 3 mois. Les jeunes qui ont atteint ou atteindront 18 ans au 29 février de l'année sont invités à s'assurer auprès du service des droits civiques que leur inscription d'office a bien été prise en compte.



### Quand s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales est possible à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante, à savoir après la révision annuelle des listes électorales.

Pour pouvoir voter en 2019, il faut donc s'inscrire avec le 31 décembre 2018.

### Comment s'inscrire ?

Inscription en mairie.

Pour vous inscrire, vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile avec les pièces suivantes :

- Un titre d'identité.
- Un justificatif de domicile.

## > Carte d'identité

Depuis le 2 mars 2017, la mairie de Notre-Dame de Bondeville ne prend plus de demande de Carte Nationale d'Identité. La demande d'une carte doit être déposée dans une mairie équipée d'un dispositif biométrique.

Liste des communes équipées d'un dispositif biométrique :

- Barentin
- Bois-Guillaume
- Canteleu
- Clères
- Déville-lès-Rouen
- Elbeuf
- Grand-Couronne
- Le Grand-Quevilly
- Maromme
- Mont-Saint-Aignan
- Le Petit-Quevilly
- Rouen
- Saint-Etienne du Rouvray
- Sotteville-lès-Rouen
- Yerville
- Yvetot

Attention ! La demande de carte d'identité se fait désormais uniquement sur rendez-vous.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (*cartes plastifiées*) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (*cartes plastifiées*) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

# Vie culturelle

## > Aaaaaaooooouuhhhh... le loup a disparu !



De mars à avril, différentes classes de Notre-Dame de Bondeville (classes de maternelles, CP et CE1) sont venues aider l'équipe de la Bibliothèque à retrouver le loup !



Participant successivement à trois ateliers autour d'histoires et de jeux sur le thème du loup, les élèves ont pu amasser un certain nombre d'indices et ainsi reconstituer le puzzle permettant de découvrir l'antre du loup...

# Vie culturelle

## > Clownerie, magie et prouesses artistiques

Dans le cadre du festival SPRING et d'un partenariat avec la Métropole, le service culture a eu le plaisir d'accueillir le spectacle " 8m<sup>3</sup> " de Jean-Paul André et Didier Lefeuvre. Les spectateurs ont pu découvrir deux solos dont les prouesses circassiennes mêlent clownerie, magie et prouesses artistiques telles que les acrobaties, le jonglage ou le funambulisme. Petits et grands ont apprécié et beaucoup ri en voyageant dans un nouveau monde circassien.



## Retour sur " livres au menu "

Les membres du groupe de lecture de la Bibliothèque se sont de nouveau réunis les 14 et 17 avril derniers afin de partager idées de lecture et coups de coeur littéraires ! Autour d'un thé ou d'un café, les échanges vont toujours bon train, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Après chaque rencontre, un compte-rendu reprenant tous les titres évoqués (*romans, récits, bandes dessinées...*) est mis à disposition. Une partie des livres appréciés par les membres sont également exposés sur une grille de présentation. Ces deux supports sont fort appréciés des autres lecteurs, toujours avides de découvertes.



## > Soirée jeux

Pour la 4<sup>e</sup> édition, la soirée jeux organisée par l'équipe de la Bibliothèque a fait salle comble. Adultes, adolescents et enfants sont venus passer un grand moment de convivialité et de rires. En passant des jeux stratégiques aux jeux de rapidité ou aux jeux de coopération, chacun y trouve son compte et s'amuse sans voir le temps passer.

Une soirée à faire et à refaire !



# Vie culturelle

## > Remise du chèque Téléthon

Comme tous les ans, l'équipe de la Bibliothèque a organisé une foire aux livres (*environ 1250 livres issus du désherbage*) au profit du téléthon en décembre 2017.

Le mardi 6 février a permis de clôturer cette action officiellement. En effet, Martine M'FOUTOU, adjointe à la culture, accompagnée d'autres membres du Conseil Municipal, a remis un chèque d'un montant de 682 euros à Monsieur Georges SALINAS, coordinateur départemental du Téléthon.



## > Évasion et détente

Depuis la rentrée de septembre 2017, la Bibliothèque propose un nouveau rendez-vous à ses lecteurs. Une fois par mois, un espace cosy est installé dans la salle du conte afin d'accueillir la sieste musicale et littéraire. Après avoir été munis d'un baladeur CD et s'être servi un thé ou un café, les participants n'ont plus qu'à faire leur choix parmi les sélections proposées et à s'installer confortablement. Évasion et détente garanties !

*Animation réservée aux adhérents de la Bibliothèque.*



## > Ateliers créatifs

Comme à chaque fois, les ateliers créatifs des mois de janvier et mars 2018 étaient complets. Sur la thématique du string art, les participantes ont joué du marteau afin de pouvoir passer leur fil autour des clous positionnés de telle sorte qu'ils représentent des formes (*oiseau, coeur, feuille...*).

De même, dans un atelier autour du fil de fer, cela a donné des créations originales et pleines de poésie. Merci à vous, Mesdames, pour votre participation enthousiaste et votre bonne humeur.



# Vie culturelle

## > Les histoires de Mathilde

Les histoires de Mathilde ont été animées cette fois-ci par de petits conteurs en herbe. Maéline, Léa, Raphaëlle, Abel, Lilou, Kimie et Emma ont prêté leur voix et leur talent pour des histoires de loup qui ont régalé petits et grands.

Devant un public venu très nombreux à ce rendez-vous lecture, les enfants de l'atelier ont offert un spectacle très apprécié. Ils ont étonné par leur sérieux et leur capacité à captiver leur public. Ils peuvent être très fiers d'eux.



## > Moment féérique et enchanteur

Les spectateurs qui sont venus assister au spectacle *Perce Plafond* de la compagnie *Les Vibrants Défricheurs* ont été surpris, charmés et enchantés de leur soirée. Ils ont été invités à s'allonger ou à s'installer confortablement dans des chaises longues avant de se laisser emporter par la magie des créations du plasticien Patrice Marchand projetées au plafond, plongeant ainsi les spectateurs dans une rêverie bercée par les improvisations de deux musiciens qui rythmaient ce spectacle.

Un moment féérique et enchanteur pour petits et grands.



# Ecole de Musique

Année scolaire 2018-2019



## Inscriptions\*

Entre 16h et 19h

(\*selon les places disponibles)



**Jeudi 21, lundi 25 et mercredi 27 juin**

**Lundi 2, mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 juillet**

**Lundi 10, mardi 11, mercredi 12 septembre**

**Renseignements au 02 35 81 29 85**

Une école de musique dynamique, une équipe pédagogique qualifiée à votre écoute.

*Débuter l'apprentissage d'un instrument de musique ?  
Dès l'entrée en CP, c'est possible.*

*Venir chanter à la chorale des enfants ou des adultes ?  
Il n'y a pas d'âge et aucune connaissance musicale n'est nécessaire pour se faire plaisir.*

N'hésitez pas nous contacter ou à venir nous voir,  
nous serons heureux de vous accueillir.



Direction : [sandra.prudhomme@ville-nd-bondeville.fr](mailto:sandra.prudhomme@ville-nd-bondeville.fr)

Secrétariat : [carole.bulan@ville-nd-bondeville.fr](mailto:carole.bulan@ville-nd-bondeville.fr)

# Ecole de Musique

## Disciplines instrumentales

Violon, violoncelle, piano, contrebasse, guitare classique, acoustique ou électrique, basse électrique, trompette, flûte traversière, saxophone, clarinette, piano, batterie.

## Pratiques collectives

*(sans obligation de cours instrumental à l'école)*

Orchestres à cordes 1er et 2nd cycle, chorales enfants, adultes et ados, harmonies 1er et 2nd cycle, éveil musical (enfants en grande section de maternelle), ateliers instrumentaux divers.

## \*Tarifs annuels 2018/2019

	ND de Bondeville	hors commune
Cours instrumental (formation musicale et Pratique collective inclus)	174 € pour 1 élève 294 € pour 2 élèves 414 € pour 3 élèves	348 € pour 1 élève 588 € pour 2 élèves 828 € pour 3 élèves
Adhésion orchestre ou chorale	50 €	70 €
Éveil musical	90 €	204 €
Location instrumentale (selon disponibilité du parc)	117 €	117 €

*\*possibilité de régler la cotisation en une, deux ou trois fois*

## Coordonnées

Ecole municipale de musique  
147, route de Dieppe - 76 960 Notre-Dame de Bondeville  
Tel : 02 35 81 29 85

# Agenda

## BIBLIOTHÈQUE

MARMOTHÈQUE (de 0 à 3 ans) 10h	Jeudi 21 juin Jeudi 4 octobre Jeudi 8 novembre Jeudi 6 décembre
LES HISTOIRES DE MATHILDE (de 4 à 8 ans) 15h	Samedi 10 novembre
ATELIER JEU (de 9 à 12 ans) 14h-15h30	Samedi 13 octobre
ATELIER CRÉATIF (adultes) 10h-12h30	Samedi 29 septembre Samedi 24 novembre
LIVRES AU MENU (adultes) 10h30-12h30	Samedi 6 octobre Samedi 1 <sup>er</sup> décembre
ATELIER ENFANTS-CONTEURS (du CE2 à la 5 <sup>e</sup> )	Samedi 29 septembre (audition) Samedi 6 octobre Samedi 17 novembre Samedi 8 décembre
SIESTES MUSICALES (adultes) 13h-16h30	Mercredi 19 septembre Mercredi 17 octobre Mercredi 21 novembre Mercredi 12 décembre

**Fermeture de la bibliothèque  
du vendredi 22 juillet au lundi 22 août**



**Réouverture le mardi 23 août à 15h00**

**Samedi 23 juin, 15h**

**Les histoires de Mathilde - tout public à partir de 5 ans**  
Avec les enfants de l'atelier conteurs dirigés par  
Emmanuelle LECLERC

Nos graines de conteurs vous invitent le 23 juin pour découvrir leurs contes de faits... leurs histoires cousues et décousues, racontées ou déformées. Ils vous invitent à les suivre sur leur chemin de conte et qui sait où cela vous emportera....

Salle André Gide  
Sur inscription au 02 32 82 51 60

## ANIMATIONS

**Vendredi 31 août, 20h - 23h**  
**Concert et feu d'artifice**  
Complexe Sportif Marcel Sauvage

## ASSOCIATIONS

**Samedi 30 juin, 19h**  
**Bal CD**  
Danse en ligne  
Salle André Gide  
6 € / moins de 12 ans : gratuit  
Réservations :  
asso.madeincountry@gmail.com  
Tél : 06 76 80 88 28

## COMMÉMORATION

**Lundi 18 juin**  
**Commémoration de l'appel du 18 juin**  
Dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts.

**Vendredi 31 août, 17h30**  
**Commémoration de la Libération de Notre-Dame de Bondeville**  
Dépôt de gerbes devant la plaque apposée sur la Mairie.

## > Info Seniors

Le repas d'automne aura lieu le dimanche 7 octobre au gymnase du Complexe Sportif Marcel Sauvage. Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire auprès du service Fêtes et Cérémonies du 17 au 21 septembre. Une participation financière de 35€ sera demandée au conjoint de moins de 65 ans.

**Attention : places limitées à 230 participants.**

Pour participer à toutes les manifestations proposées aux plus de 65 ans, il vous suffit simplement de vous inscrire auprès du service Fêtes et Cérémonies en Mairie.



## THÉS DANSANTS

**Dimanche 9 septembre,**  
**De 14h30 à 18h30**  
**Thé Dansant**  
Avec l'orchestre *Cocktail Passion*  
Salle André Gide  
12 € l'entrée avec une pâtisserie offerte  
Possibilité de réserver au 02 32 82 35 10

**Dimanche 14 octobre,**  
**De 14h30 à 18h30**  
**Thé Dansant**  
Avec l'orchestre *Balladonne Live*  
Salle André Gide  
12 € l'entrée avec une pâtisserie offerte.



# Agenda

## > SPECTACLE À VENIR

### Théâtre d'objet musical

**Samedi 6 octobre, 11h**

**Spectacle *Babil***

**Spectacle pour les enfants de 1 an et demi à 5 ans.**

Avec Rebecca HANDLEY (violoncelle/voix) et Marc DOUCHET (manipulation/percussion/voix) de la Compagnie Métaleps.

Théâtre d'objet musical pour les petits. Un violoncelle, du papier, un ballon...

Le souffle, le rythme, le chant se mêlent.

Des figures apparaissent : est-ce un oeuf, une tête ?

Babil propose de petits tableaux visuels et musicaux pour jouer avec les premiers mots, les mâcher et les savourer, jusqu'à en faire des histoires. Ce spectacle explore des matériaux, leur mouvement, leur sonorité. C'est un jeu de sons et de sensations qui emmène les tout petits des premières vocalises vers la comptine...

Salle André Gide

8 € : une place achetée, une place offerte.

Sur inscription au 02 32 82 51 60



**Vendredi 9 novembre, 19h30**

**Spectacle *Incognito***

**Tout public à partir de 5 ans**

Avec Alice WOOD et Romain OZENNE (comédiens) de l'association Magik Fabrik

C'est deux imbéciles

ils sont sales ils n'ont rien

ils regardent passer le monde avec leurs yeux de traviole

ils sont là incognito et comme vous aussi vous êtes là ils vont en profiter

ils vont s'amuser avec quelques vieilles boîtes quelques bouts de ficelle

et quelques gamins si y'en a qui traînent

ronchons et rigolards idiots mais malins

ils se moquent de l'autorité et des convenances

et s'amuse à casser l'insupportable.

Salle André Gide

8 € : une place achetée, une place offerte

Sur inscription au 02 32 82 51 60.



## > ENQUETE POLICIERE

**Vendredi 19 octobre, 19h**

**Enquête policière**

**Tout public à partir de 8 ans**

Avec l'association Strataj'aime

Par un matin brumeux de février 2011, Richard de La Frissance, un riche propriétaire d'une maison bourgeoise, perd sa femme brusquement.

Depuis, des choses étranges se passent dans sa demeure, des cris stridents surgissent de nulle part, le grand lustre scintille, des reflets suspects apparaissent dans les miroirs...

Richard a donc besoin d'un groupe de médiums pouvant lui venir en aide pour élucider ces faits paranormaux.

Etes-vous prêt(e) à prendre contact avec l'esprit qui hante les lieux et tenter d'élucider ce mystère au travers de diverses énigmes ?

À la Bibliothèque

8 € : une place achetée, une place offerte

Sur inscription au 02 32 82 51 60.





# La Roseraie

Roseraie du Parc de la Mairie  
Notre-Dame de Bondeville  
Collection de rosiers sarmenteux

[www.ville-nd-bondeville.fr/la-roseraie/](http://www.ville-nd-bondeville.fr/la-roseraie/)

